

<p><u>ENTRE le Producteur :</u> Enerique EMONET et Adrien GODDET GAEC Vers les Champs 74150 LORNAY SIREN : 344 098 470</p>	<p><u>ET l'Adhérent / Adhérente</u> numéro :</p> <p>NOM¹ :</p> <p>Prénom :</p> <p>Numéros de téléphone :</p> <p>.....</p> <p>Adresse mél (en majuscules) :@</p> <p><i>1) Un seul nom, identique à celui donné à l'adhésion.</i></p>
---	---

SELON LES MODALITES ENONCEES PAGE SUIVANTE

Pour **42 distributions**, dont les dates sont consultables sur www.novelamap.org. Ces distributions sont sur un rythme hebdomadaire sauf en février, mars et avril où elles ont lieu une semaine sur deux.

Ce montant est réglé (cocher) :

en 1 chèque de 635 € encaissé en janvier

en 3 chèques de 212 € encaissés en janvier, mai et septembre

en 6 chèques de 106 € encaissés en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre

- à l'ordre de « **GAEC vers les champs** »
- daté(s) du jour de la signature du présent contrat, inscrire au dos des chèques le **numéro d'adhérent**
- remis dans la bannette prévue à cet effet le soir de l'inscription
- si besoin le référent légumes est Marion Berger (bergermarion@hotmail.fr)

<p><input type="checkbox"/> En cochant cette case, le producteur s'engage à respecter les engagements du producteur stipulés dans le règlement intérieur de l'association.</p> <p>Date et signature du producteur :</p>	<p><input type="checkbox"/> En cochant cette case, l'adhérent s'engage à respecter les engagements du consommateur stipulés dans le règlement intérieur de l'association et certifie avoir lu les modalités du contrat.</p> <p>Date et signature du consommateur :</p>
---	--